

<https://www.eglisealareunion.org/?La-Saint-Valentin-fete-a-la-paroisse-Saint-Augustin>

La Saint-Valentin fêtée à la paroisse Saint-Augustin

- Archives - Paroisses -



Date de mise en ligne : lundi 15 février 2016

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Les 13 et 14 février, la paroisse Saint Augustin, à la Ravine des Cabris, a mis les couples à l'honneur lors de la célébration. Ceux qui sont mariés, fiancés, mais également les couples divorcés et ceux vivant en concubinage : *« Nous sommes dans l'année de la miséricorde, rappelle le père Lilian Payet, curé de la paroisse. Nous avons aussi à montrer un geste fort de l'amour de Dieu pour ceux qui sont séparés, divorcés, ceux qui ne sont pas mariés, en leur donnant le désir de faire le pas et de prendre des risques. »*

Durant la célébration, les couples sont venus jusqu'à l'autel, où ils ont été bénis par le père Lilian Payet, et par le père Ernest Randrianasolo, vicaire, avant de recevoir des membres des équipes du CPM (Centre de Préparation au Mariage) de la paroisse, une image de Louis et Zélie Martin pour les femmes, et celle de saint Valentin pour les hommes.

« C'est un geste fort invitant à la prière en famille, poursuit le père Lilian Payet. La bénédiction est là pour dire : Seigneur, aide-nous à mieux nous aimer, tu sais bien que parfois les caractères se frottent et que ce n'est pas évident de vivre ensemble. Seigneur j'ai besoin de ton aide » . En ce premier dimanche de carême est proclamé l'évangile des trois tentations, le Pape François l'a dit en début d'année, la grande tentation qui nous guette tous, est celle de l'indifférence. Ça se vit parfois dans le couple. Cette bénédiction est là pour que chacun puisse se dire : Seigneur, aide-moi à lutter contre la tentation de l'indifférence, de l'égoïsme, du repli sur moi même, en trouvant ma force en toi »

À la sortie de la messe, les paroissiens ont pu acheter des roses rouges, afin de faire un petit présent à l'être aimé.